

LE HAVRE > MARTINIQUE

ARRIVÉES ENTRE LE 12 NOVEMBRE ET LE 1^{er} DÉCEMBRE

PLAISANCIERS / GRAND PUBLIC

Règles de sécurité pour l'arrivée de la Transat Jacques Vabre

Dans le cadre de l'arrivée de la Transat Jacques Vabre, des zones réglementées ont été définies par arrêté préfectoral R02-2023-11-07-0002 pour assurer la sécurité et le bon déroulement de la course

**POUR TOUT INCIDENT MARITIME
CROSS AG : VHF 16 / TÉL. 196**

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE BONNE CONDUITE

- À tout moment, respectez une zone d'exclusion de 200m autour des concurrents
- Veillez en permanence sur le canal 16 de la VHF
- Ne sortez jamais seul en mer, restez vigilant et demandez à votre équipage de surveiller le plan d'eau à vos côtés
- Portez une brassière de sauvetage
- Attachez le coupe circuit en permanence
- Vérifiez vos feux de navigation pour les arrivées nocturnes
- Suivez les instructions des bateaux de surveillance
- N'évoluez jamais devant les concurrents (les accélérations et changements de cap peuvent surprendre)
- Evoluez à des vitesses adaptées aux circonstances et ralentissez toujours dans les zones à fort trafic, n'accélérez pas brutalement
- Bien respecter les distances de sécurité entre les bateaux, être attentif au trafic, aux mouvements des autres bateaux et aux trains de vagues.

STATUT DES ZONES :

Rouge : Transit interdit

Orange : Vigilance particulière

Ces zones passent automatiquement en statut rouge 1 heure avant l'arrivée dans l'une de ces zones d'un concurrent ou d'un groupe de concurrent

COMMUNICATION :

- Veille VHF 16
- Informations complémentaires :
Site Internet de la course : www.transatjacquesvabre.org
Sur l'eau : via un semi-rigide de l'organisation

RESPECTER CES RÈGLES, C'EST PARTICIPER À LA RÉUSSITE DE CET ÉVÉNEMENT UNIQUE !